

Une liberté retrouvée mais aussi de nouveaux comportements à observer...

Le confinement strict imposé dans le cadre de la pandémie Covid-19 aura été, pour tous, une difficile et douloureuse épreuve. Les conséquences économiques et sociologiques sont innombrables et susceptibles de modifier de façon durable nos comportements à venir. Nous avons aujourd'hui retrouvé la mer et la liberté de naviguer et de pêcher. Les privations endurées pendant ces derniers mois soulignent, si besoin était, à quel point

cette relation avec la mer que nous chérissons tous est avant tout un lien indispensable que nous devons préserver et défendre ! Notre fédération s'est beaucoup impliquée pendant cette période difficile pour permettre à chacun d'entre vous de pratiquer à nouveau vos activités nautiques favorites. Nous partageons tous aujourd'hui ces retrouvailles et ce besoin de respirer l'esprit du sel et le goût du large...

Notre joie et notre enthousiasme bien légitimes ne doivent pas pour autant nous égarer et nous faire oublier les fondamentaux. Le virus n'a pas disparu et les règles barrière sont toujours notre quotidien. Les mesures de prudence et de sécurité restent plus que jamais essentielles. Prenez soin de vous et de vos proches mais aussi de tous les autres !

Vous avez, comme nous, pu constater les attermoissements et situations ubuesques auxquels nous avons été confrontés. Le sens maritime de certains préfets nous a semblé parfois assez limité ! La raison aura fini par l'emporter mais que d'énergie dépensée pour parvenir à ce qui nous semblait relever du plus élémentaire bon sens ! La distanciation à bord de nos bateaux relève avant tout des caractéristiques du bateau et de la responsabilité du chef de bord et de son équipage ! Les marins sont des gens responsables et respectueux de règles établies et l'ont démontré à de nombreuses occasions ! Tout cela semble évident mais visiblement pas pour tout le monde !

Je voudrais, à cette occasion, souligner le travail de l'ensemble des acteurs de la plaisance et du nautisme. Grâce aux actions de tous, nous sommes parvenus à définir des règles communes à observer dans le cadre de cette pandémie et à convaincre les autorités régaliennes de la crédibilité de nos propositions. Ensemble, les acteurs de la plaisance et du nautisme représentent une force indéniable qu'il convient de préserver et de développer davantage encore dans les années à venir.

Nos propositions relatives à la mise en place d'un quota mensuel pour les espèces en difficulté, élaborées dans le cadre du groupe de travail n°5 du Comité interministériel du nautisme et de la plaisance, sont aujourd'hui soumises à l'arbitrage du premier Ministre. Elles ont reçu un avis favorable de France Océan et du CNML.

Parallèlement, nous travaillons avec la DG Mare à Bruxelles et FishFriender à la mise en place d'un suivi de prise avec quota mensuel pour les espèces faisant l'objet d'un plan de reconstitution.

Ces deux démarches présentent une certaine cohérence et pourraient aboutir dès 2021 à une première phase expérimentale de la mise en place d'un quota mensuel ou annuel avec déclaration obligatoire des prises pour des espèces ciblées comme le bar.

Si, comme cela semble se confirmer, les contraintes liées au Covid-19 sont levées, nous devrions tenir notre congrès national du 9 au 12 octobre 2020 à Biscarrosse. L'équipe CR Aquitaine est prête à vous accueillir dans les meilleures conditions. Nous avons reçu le soutien des instances départementales et régionales. Nous attendons aussi le soutien des instances locales reporté à fin juin suite aux élections municipales. Cet important congrès électif se présente donc sous les meilleurs auspices et devrait nous permettre de consolider notre croissance et le bien-fondé de nos orientations. Merci à tous de confirmer dès que possible votre participation. Nous vous attendons très nombreux !

La FNPP, votre fédération, est toujours là, présente sur tous les fronts pour représenter et défendre vos intérêts avec fermeté et pugnacité mais toujours dans un esprit constructif et écoresponsable. Plus que jamais, soyons nombreux, rassemblés et solidaires. Ensemble, tous ensemble, œuvrons pour que la plaisance et les pêches de loisir en mer jouissent d'une considération et d'un respect à la hauteur du poids économique et sociologique porté par ces activités. Rejoignez-nous et, tous ensemble, poursuivons notre combat, un combat honorable et juste !

Jean Kiffer
président de la FNPP